

JOURNEE PORTES OUVERTES

IFMS Montbéliard
LE METIER D'INFIRMIER(E)



LA FORMATION

Conditions d'accès

- **Pour les bacheliers ou équivalents – admission via Parcoursup :**
 - Avoir 17 ans révolus le 31 décembre de l'année d'entrée en formation
 - Être titulaire du baccalauréat ou autre titre équivalent
- **Pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue (FPC) :**
 - Avoir cotisé au moins 3 ans à un organisme de protection sociale en France
 - Épreuve de sélection : un entretien de 20 mn portant sur l'expérience professionnelle et une épreuve écrite d'une heure (français et calculs simples)

Préparation au Diplôme d'Etat en 3 ans

- Dans les Instituts de Formation agréés par le Ministère de la Santé
- Reconnaissance de la formation dans un système : Licence/Master/Doctorat
- Diplôme d'Etat : grade Licence
- Diplôme reconnu dans toute l'UE

Déroulement de la formation

- **Formation en alternance**
- **6 semestres soit 4200 heures**
 - 2100 heures de formation théorique
 - 2100 heures de formation clinique (stage)
- **Acquisition de 10 compétences** indispensables à l'exercice du métier
- **Obligation de présence : TD, stages, certains cours magistraux et entretiens avec le formateur référent**

Soins d'hygiène et de confort



Soins de prévention et d'éducation



Soins sur prescription médicale



Unités d'enseignement

- Sciences humaines, sociales et droit
- Sciences biologiques et médicales
- Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes
- Sciences et techniques infirmières, interventions
- Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière
- Méthodes de travail

A L'IFMS



**Salles de travaux
pratiques**



**Cours
magistraux**



**Acquisition de
connaissances
théoriques**

Stages

- **4 domaines différents et obligatoires**
 - Soins de courte durée : médecine, chirurgie, obstétrique
 - Soins en santé mentale et en psychiatrie
 - Soins de longue durée, soins de suite et de réadaptation
 - Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie : domicile, école, travail
- **Durée des stages :**
 - 1ère année : 15 semaines
 - 2ème année : 20 semaines
 - 3ème année : 25 semaines
- **Un tuteur infirmier assure l'accompagnement des étudiants, évalue leur progression en stage.**

En stage



**Mobilisation des
savoirs théoriques**

**Capacités de
compréhension et
d'analyse**

**Acquisition de
compétences en
situation clinique**



Evaluation

- **Connaissances théoriques :**
 - Contrôle continu ou examen final
 - Evaluation écrite ou orale
 - Evaluation individuelle ou en groupe
- **Bilan d'Acquisition des Compétences en stage**

Accompagnement des étudiants

- **Un suivi pédagogique individuel et collectif**
- **Un formateur référent** pour un groupe d'étudiants
- **Un tuteur infirmier** lors du stage
- **Un port folio** : traçabilité de la progression de l'étudiant en stage
- **Des visites de stage**

PERSPECTIVES APRÈS LE DIPLÔME D'ETAT

Possibilités d'évolution après le Diplôme D'Etat Infirmier

- **Spécialisations :**
 - Infirmière puéricultrice
 - Infirmier anesthésiste
 - Infirmier de bloc opératoire
- **Formations :**
 - Cadre de santé
 - Infirmier de Pratique Avancée
 - Diplôme Universitaire
 - Passerelle pour d'autres métiers

Exercice professionnel

- **Structures hospitalières ou privées** : hôpital ou clinique
- **Structures d'hébergement médico-sociales** : EHPAD, Maison de convalescence, Maison d'Accueil Spécialisée...
- **Structures de santé publique** : Entreprise, Santé scolaire, Centre de prévention et de Dépistage...
- **Domicile** : Centre de soins, cabinet libéral
- **Autres** : armée, milieu pénitentiaire, associations humanitaires

Merci de votre attention

Retrouver l'HNFC sur les réseaux sociaux
et sur www.hnfc.fr



Le format de ce diaporama a été conçu afin d'améliorer
la lisibilité & l'accessibilité de l'information à tous.